Aides sociales en faveur des élèves FONDS SOCIAL COLLEGIEN ET FONDS SOCIAL DES CANTINES

Information aux familles

Ces fonds constituent une aide financière aux familles en difficulté : Ils permettent d'alléger les dépenses liées à la demi-pension ou occasionnées par la scolarité de vos enfants : matériel scolaire, sorties, voyages, etc. Le montant moyen de l'aide d'élevait à 33 € en 2014.

Le dossier de demande comporte une fiche de renseignements à compléter très soigneusement (au verso de ce document) avec les documents suivants dans une pochette ou une enveloppe fermée :

☐ La photocopie de l'avis d'imposition ou de non-imposition 2013 ou 2014 des membres du foyer
☐ La photocopie du dernier bulletin salaire ou indemnités chômage maladie, invalidité, retraite, RMI des membres du foyer
☐ La photocopie du dernier relevé de la Caisse d'allocations familiales
☐ Une copie de votre quittance de loyer, ou un justificatif de remboursement de prêt immobilier
☐ Une lettre de la famille expliquant la situation familiale et justifian l'aide demandée (facultatif)
L'assistante sociale du collège est disponible pour vous aider à

Une commission d'attribution se réunira fin septembre 2015 pour examiner les demandes et décider de la réponse apportée.

Les demandes de fonds social pour la demi pension seront prises en compte jusqu'au 30 septembre 2015 pour le premier trimestre.

Les dossiers remis ultérieurement seront étudiés au titre des trimestres suivants.

L'intendance

Académie de Versailles

Collège Nicolas Flamel, 23 Boulevard de l'Europe,
95300 PONTOISE

Tel: 01 30 30 16 76 Fax: 01 30 30 90 89

FICHE DE RENSEIGNEMENTS POUR UNE DEMANDE DE FONDS SOCIAL

Année scolaire 2015-2016

NOM,	Prénom de l'élève :
Classe :	
NOM et Prénom du Adresse :	esponsable légal
☐ Pour un autre	•
Date de la demande	et signature des parents :

Académie de Versailles

Collège Nicolas Flamel, 23 Boulevard de l'Europe, 95300 PONTOISE

Tel: 01 30 30 16 76 Fax: 01 30 30 90 89

Justificatifs demandés au verso